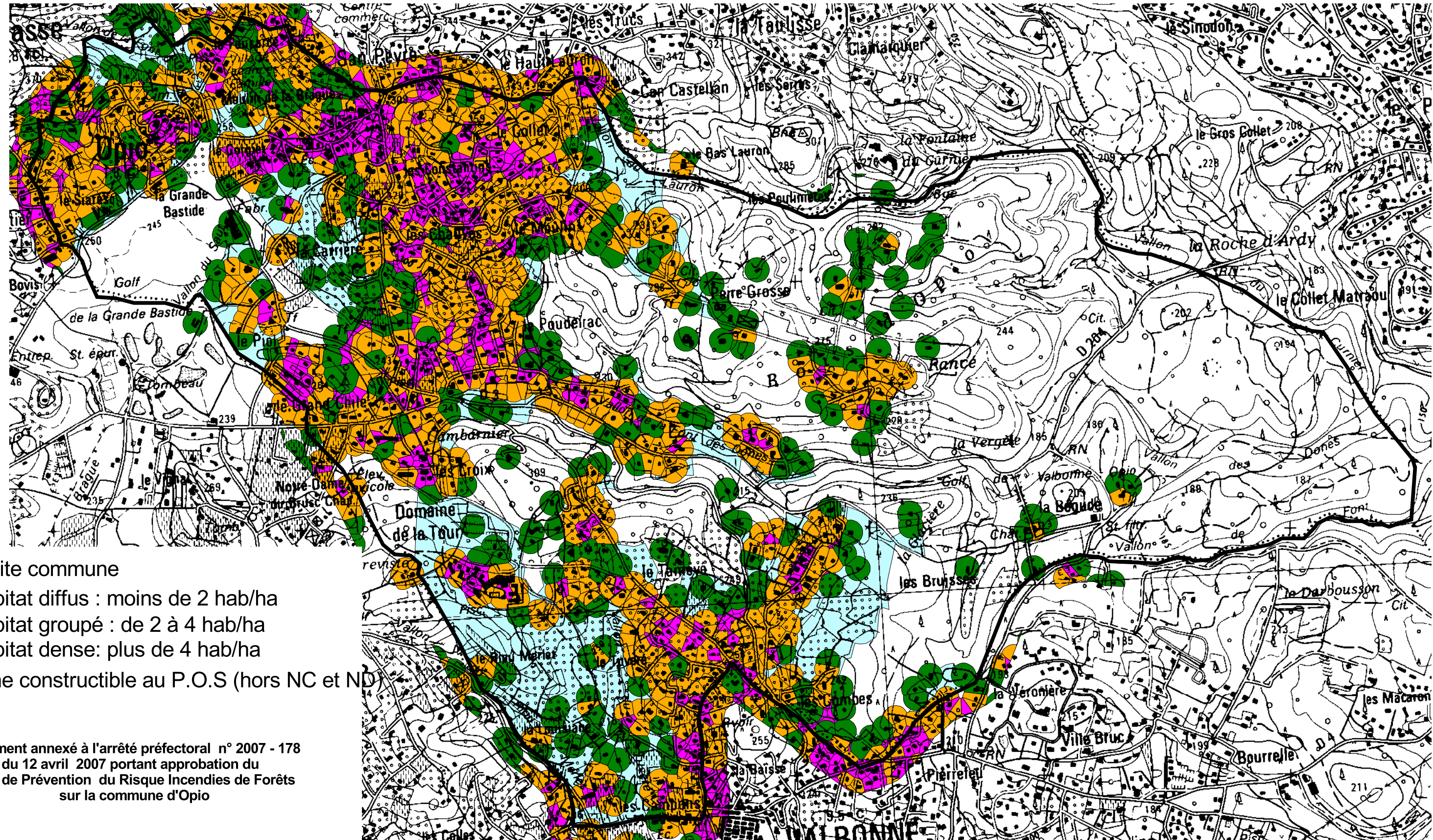




COMMUNE D'OPIO

PLAN de PREVENTION du RISQUE INCENDIES de FORET Carte des enjeux d'occupation du sol



- ▭ Limite commune
- Habitat diffus : moins de 2 hab/ha
- Habitat groupé : de 2 à 4 hab/ha
- Habitat dense: plus de 4 hab/ha
- Zone constructible au P.O.S (hors NC et ND)

Document annexé à l'arrêté préfectoral n° 2007 - 178
du 12 avril 2007 portant approbation du
Plan de Prévention du Risque Incendies de Forêts
sur la commune d'Opio